

BAYEUX INTERCOM INFOS

N°06 - octobre 2013

Agy
Arganchy
Barbeville
Bayeux
Campigny
Chouain
Commes
Condé-sur-Seulles
Cottun
Cussy
Ellon
Esquay-sur-Seulles
Gueron
Juaye Mondaye
Le Manoir
Longues-sur-Mer
Magny-en-Bessin
Manvieux
Monceaux-en-Bessin
Nonant
Port-en-Bessin-Huppain
Ranchy
Ryes
Saint-Loup-Hors
Saint-Martin-des-Entrées
Saint-Vigor-Le-Grand
Sommervieu
Subles
Sully
Tracy-sur-Mer
Vaucelles
Vaux-sur-Aure
Vaux-sur-Seulles
Vienne-en-Bessin

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Ryes

Ce petit village situé au Nord-Est de Bayeux qui s'étend sur 952 hectares est traversé par la rivière «La Gronde», connue pour ses nombreuses crues.


Château de Ryes

Le tissu économique de Ryes regroupe six exploitants agricoles occupant 860 hectares de terres, des artisans, 1 garage, 1 boulangerie, 2 maçons et plombiers, un restaurant ainsi que l'agence postale communale au service des 516 rissois et rissoises.

Monuments et Patrimoine

La commune est riche de monuments historiques.

L'église Saint-Martin de Ryes

Edifiée au XIIe siècle, l'église Saint-Martin de Ryes était desservie par deux curés à la fois sous le patronage de l'abbaye de Fécamp et de Longues. Sur l'édifice, s'élève un clocher roman coiffé d'une bâtière du XVIe siècle portant les armoiries de ces deux abbayes. L'église Saint-Martin de Ryes a fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques en 1840.

A l'aube d'une journée de janvier 1047, Hubert, Seigneur de Ryes, rencontre Guillaume le Conquérant lors de sa chevauchée au cours de laquelle il tente d'échapper aux barons qui le poursuivaient depuis Valognes pour le tuer. Hubert de Ryes sauva son duc en le faisant escorter par ses 3 fils jusqu'à Falaise pendant qu'il envoyait les barons révoltés dans une toute autre direction.

Au pied du cimetière, une plaque commémore cette rencontre qui changea l'histoire de la Normandie.

L'ancienne gare

Le 1er juillet 1899 s'ouvraient les lignes Bayeux – Port-en-Bessin et Bayeux – Courseulles-sur-Mer.

Elle accueillait passagers et marchandises. Dans les années 1920, la hausse du prix du charbon et la baisse de fréquentation mettent en péril la rentabilité du réseau ferroviaire de Bayeux. Les lignes seront progressivement fermées en commençant par celle de Ryes-Arromanches en 1933. Dans la région, une majorité des gares sont construites sur le même modèle et aménagées de façon similaire. Aujourd'hui, la gare de Ryes fait office de maison d'habitation.

Cimetière britannique

Dans ce cimetière militaire de la guerre 1939-1944, reposent les 979 soldats tués dans les premiers jours du Débarquement. Parmi eux, 630 britanniques, 21 canadiens, 1 australien, 1 polonais et 326 allemands.

Une pergola recouverte de plantes odoriférantes agrémente le lieu en belle saison.

L'école

Pour cette nouvelle année scolaire, 24 enfants de CP ont intégré leur école de Ryes dans le château.

Véhicule de pompiers

La commune a restauré un véhicule de pompiers que vous pourrez découvrir dans une pièce spécialement aménagée.

Chiffres clés :

Population totale : **516 habitants**
Exploitations agricoles : **6**
Superficie : **952 hectares**


Véhicule de pompier restauré

Édito



Rythmes scolaires, une anticipation nécessaire

La rentrée 2013 à peine achevée, nous préparons dès à présent la suivante qui verra l'application de la réforme des rythmes scolaires. Le sujet reste une source d'interrogations pour de nombreux parents, enseignants et élus. C'est pourquoi depuis le début du mois de septembre, la concertation est lancée.

Première étape : l'élaboration de l'organisation du temps scolaire, à savoir la répartition des 24 heures pédagogiques de la semaine scolaire sur 9 demi-journées. Après avis des directeurs d'écoles, une proposition sera faite au Directeur Académique qui prendra sa décision dans les prochaines semaines.

Seconde étape : l'animation concrète du temps périscolaire (nouvelles activités à mettre en place) doit reposer sur un projet pédagogique partagé. Pour cela, l'ensemble des enseignants du territoire a été interrogé prioritairement pour leur proposer de participer à ce nouveau temps. De même, plus de 200 associations sur l'ensemble du territoire intercommunal sont actuellement consultées ainsi que nos propres agents des écoles.

Enfin, afin s'adapter à la réalité de chaque école, des réunions dédiées au périscolaire permettront d'associer les directeurs, les parents d'élèves et leurs représentants.

Cette mise en place est un projet ambitieux et complexe à construire. Il est important d'y consacrer l'année en cours et de prendre le temps de tirer les enseignements des expériences menées dans les communes qui appliquent les nouveaux rythmes dès cette année.

Patrick Gomont
Président de Bayeux Intercom

BAYEUX INTERCOM INFOS

N°06 - octobre 2013

Bayeux Intercom en action

Responsable de la publication :
Patrick Gomont

Rédacteur en chef :
Olivier Le Bot

Comité de rédaction :
M. Conesa,
Mme Lemoine,
M. Hamon,
Mme Simonet,
Mme Thomas,
M. Le Bot,
Mme Grand.

Rédaction/Conception et réalisation maquette :
ADéLIC Communication

Crédits photos :
Bayeux intercom,
Ville de Bayeux,
Fotolia,
MCA Architectes,
EXO Architectes,
ADéLIC Communication.

Impression :
Imprimerie Moderne de Bayeux
Tirage :
15 000 exemplaires

Forum du Bessin / Aide au développement des entreprises



La 5ème édition du Forum de l'emploi et des Métiers du Bessin organisée par Bayeux Intercom s'est déroulée au Lycée Arcisse de Caumont les 26 et 27 septembre.

Bayeux Intercom a mis en place divers outils favorables au développement des entreprises sur son territoire.

Le Forum du Bessin

Initialement prévu les 14 et 15 mars, Bayeux Intercom l'a reporté en raison de l'épisode neigeux qui s'est abattu sur notre territoire. Le Forum de l'emploi et des Métiers a ainsi eu lieu les jeudi 26 et vendredi 27 septembre derniers au Lycée Arcisse de Caumont.

Pourquoi organiser un tel événement ?

Face à une situation économique et sociale difficile, l'objectif est d'apporter des outils concrets et de renforcer le lien essentiel entre les acteurs économiques du Bessin et les demandeurs d'emploi et de sensibilier les collégiens et lycéens aux métiers de demain.
La diversité est une des qualités du forum, tant du côté des exposants que de celui des visiteurs.
Cet événement est devenu depuis 5 ans un rendez-vous incontournable pour le Bessin.

Le Forum de l'Emploi et des Métiers du Bessin en quelques chiffres :

Pour l'édition 2013, c'est :
- 126 exposants du Bessin et au-delà (entreprises, professionnels, centres et organismes de formation, lycées)
- 95 exposants pour la journée emploi et stages du jeudi 26 septembre 2013
- 93 exposants pour la journée métiers du vendredi 27 septembre 2013
- Entre 2 500 et 3000 visiteurs dont + de 1 000 collégiens et lycéens le vendredi consacré aux métiers et formations
- Plus de 200 offres d'emploi, de stages
- 14 partenaires réunis au sein du Comité de Pilotage
- 62 000 € TTC de budget (un surcoût en 2013 engendré par le report)
- 1 400 m² d'exposition, d'animations et d'ateliers disposés pendant 4 jours dans la salle polyvalente et le gymnase du Lycée Arcisse de Caumont.

Des partenaires nombreux et impliqués dans l'organisation :

Ce rendez-vous est organisé en partenariat avec la Ville de Bayeux, le Pôle emploi, l'Académie de Caen, le GRETA du Calvados, la CCI de Caen Normandie, le Rotary Club, l'APIIH BN, l'ACSEA Formation Cèdres, l'ACSEA IME Espoir, le Cap emploi, le lycée Arcisse de Caumont, Les petits plats dans les grands, la Mission locale du Bessin au Virois.

A qui s'adresse le Forum de l'emploi et des Métiers du Bessin ?

Ouvert à tous gratuitement, ce rendez-vous s'adresse à la fois aux collégiens et lycéens en quête d'une orientation professionnelle, aux étudiants en prospection d'un stage, aux candidats à l'emploi, aux personnes en reconversion professionnelle et bien sûr aux entreprises locales en recherche de collaborateurs pour dynamiser leur développement. Les filières du Bessin sont aisément identifiables grâce à une signalétique intérieure adaptée :
- Hôtellerie, Restauration, Tourisme
- Industrie, Artisanat, BTP
- Transport et Logistique
- Aide à l'emploi et insertion
- Création et reprise d'entreprise
- Fonction publique
- Services à la personne, Santé, Sécurité
- Intérim
- Commerce et Grande distribution
- Tertiaire

Des ateliers et des animations utiles et adaptées au visiteur :

- Des ateliers Curriculum Vitae et lettres de motivation mis en œuvre par Pôle Emploi, Mission Locale du Bessin au Virois, Espace Public Numérique.

Programmation 2013

Les jeudis du commerce

Date : 28 novembre 2013
Référent : Audrey Nieuviarts
Thématique du programme : Attractivité commerciale de la Zone de Bayeux et résultats de l'observatoire des commerces
Lieu : Espace Saint Patrice

Rendez-vous du développement

Date : 4 ou 5 décembre 2013
Référent : Audrey Nieuviarts
Note : Transmission, reprise d'entreprise

Le Club des Créateurs

Dates :
- 20 novembre 2013
- 18 décembre 2013

Référent : François-Noël Patry
Lieu : Pépinière de Nonant
Horaires : de 19h00 à 21h30
Note : 3ème mercredi du mois

Réunions d'information Création/Reprise d'entreprise

Dates :
- 27 novembre 2013
- 18 décembre 2013

Référent : Sandrine Savary
Lieu : Pépinière de Nonant
Horaires : de 14h00 à 16h00
Note : 3ème mercredi de chaque mois



- Un atelier sur l'emploi saisonnier – saison hivernale , animé par la Mission Locale du Bessin au Virois.
- Une exposition sur les filières industrielles mise en œuvre par les Lycées Arcisse de Caumont, Dumont D'Urville, Jules Verne et le GRETA du Calvados, agence de Bayeux.
- Une exposition sur les produits industriels du Bessin coordonnée par la CCI de Caen.
- Un pôle sur les professions médicales et paramédicales organisé et sur la domotique mobilisés par le Rotary Club.
- Exposition «portraits» d'insertion de travailleurs handicapés en entreprise et la projection d'un film mis en œuvre par Cap Emploi, MDPH, AGEFIPH, ALFAH, FIPH.
- Des démonstrations des artisans, des compagnons du devoir, de la filière équine, des métiers du paysage.
- Le CIO a invité les collégiens à s'exprimer par le biais d'un questionnaire.
- Un atelier sur la création d'entreprise : mode d'emploi, animé par la CCI de Caen accompagné de la BGE 2 Normandie, du CER France et de Créa Coop14.
- Une première approche du statut d'auto-entrepreneur développée par la CCI de Caen.
- Des parcours métiers, individuels ont été mis à l'honneur : CréaCoop14, Association GRANDDE.
- Un atelier «préparation à l'entretien d'embauche» mis en œuvre par Bayeux Intercom.

Retrouvez les vidéos et les photos sur www.forum-emploi-bessin.fr

Les outils de Bayeux intercom pour favoriser le développement des entreprises.

La collectivité exerce son action de développement économique dans 5 directions principales :

Une politique de diffusion de services numériques

Ces services numériques seront structurants pour le territoire et innovants pour les entreprises.

- Généralisation de l'accès au haut débit en Fibre Optique dans les zones d'activités (avec l'aide du Conseil Général du Calvados).
- Création de zones numériques multi-services (avec l'aide de la région Basse Normandie et du FEDER).
- Création d'un «Télécentre» à proximité de la Gare de Bayeux. Futur lieu d'accueil mutualisé et proposant des infrastructures dédiées au travail à distance et au multimédia.

(Télétravail, Formation à distance, Visioconférence, etc…).

Une politique de Soutien aux jeunes entreprises

- Pépinière d'entreprise de Nonant (8 bureaux, 3 show room, et 2 ateliers) à proximité de la RN13.
- 4 ateliers relais construits par la ville de Bayeux sur la zone de la résistance.
- Réhabilitation d'un ancien site industriel et aménagement de bureaux et ateliers.

Une politique d'aide financière au développement

- Aides à l'investissement productif
- Aides à l'investissement immobilier
- Conjuguée à ces deux aides, une prime à l'emploi pour chaque embauche pérenne.

Une politique d'aménagement de ces zones d'activités et de veille foncière

- Le parc d'activités de Bellefontaine et sa zone ludique
- La ZA des Longchamps (tranche 1 et 2)
- La zone tertiaire de Nonant et sa pépinière
- Et demain, d'autres projets ailleurs...

Un soutien à l'activité commerciale, industrielle et artisanale

- Appui financier et technique de l' Union Commerciale «Espace Action» et co-animation manifestations
- Animation de réunion thématique : les RV du développement, les jeudis du commerce, etc…
- Le Forum de l'emploi et des métiers.

Pour chacun des sujets cités, vous aurez de plus amples informations en vous adressant au service Développement Economique de Bayeux Intercom au 02 31 51 64 59.

Nous contacter :

Service Développement Economique
Ville de Bayeux/Bayeux Intercom
Audrey NIEUVIARTS
François-Noël PATRY
02 31 51 64 59
E-mail : dev_eco@bayeux-intercom.fr
www.forum-emploi-bessin.fr

L'eau et l'assainissement au quotidien

Depuis fin 2011, via son site internet régulièrement mis à jour (www.bayeux-intercom.fr), Bayeux Intercom met à disposition de ses usagers : informations, plaquettes téléchargeables, conseils et formulaires pour faciliter toutes les démarches liées à l'eau potable, à l'assainissement collectif et non collectif.



De quoi parle-t-on ?

Assainissement collectif : Il s'agit du «tout-à-l'égout». Les eaux dites usées (issues des WC, éviers, sanitaires, machines à laver…) sont collectées et acheminées vers les stations d'épuration. Elles y seront dépolluées puis rejetées dans le milieu naturel.

Assainissement non collectif (ANC) : Il s'agit d'une installation autonome, propre à une habitation (fosse toutes eaux ou fosse septique, bac dégraisseur et traitement) qui doit être conforme à la règlementation. Pour en savoir plus : B2I n°4 (décembre 2012).

Alimentation en eau potable : Bayeux Intercom gère la production et la distribution d'eau potable sur 23 des 34 communes de son territoire. Pour en savoir plus : B2I n°3 (avril 2012).

Eaux pluviales : Elles doivent être séparées des eaux usées, c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas être déversées dans le tout-à-l'égout. Les eaux pluviales sont gérées par la commune.

NB : Les anciens numéros du B2I sont téléchargeables depuis la page d'accueil du site Internet.

Vous trouverez dans la rubrique «Eau et assainissement» :



- **Des formulaires à télécharger :**



Demande de branchement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif (AEP-AC-01)


Demande de contrôle dans le cadre d'un branchement à l'assainissement collectif (AC-02)


Demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif (ANC-03)



Demande de contrôle de conformité dans le cadre d'une vente immobilière (AC-ANC-04)

(Attention : compter un délai de réponse d'un mois)


Déclaration d'achèvement de travaux d'un dispositif d'assainissement non collectif (ANC-05)

- **Des plaquettes à télécharger :**
  - Votre eau au quotidien
  - Assainissement non collectif, tout savoir sur le contrôle de votre installation
  - Les alliés du jardinier, pour un jardin sans pesticides

- **Des pages pour comprendre et s'informer :**
  - Comprendre ma facture
  - Lire l'index de mon compteur d'eau
  - Calendrier des relevés de compteur
  - Que faire en cas de fuite d'eau
  - Qui gère l'eau potable et l'assainissement sur ma commune
  - La qualité de l'eau
  - Simulateur de consommation d'eau
  - Le cycle domestique de l'eau
  - Assistance et conseils sur l'assainissement non collectif
  - La gestion de la défense incendie…

- **Les actualités et les travaux en cours :** Pour améliorer votre quotidien, Bayeux Intercom entretient et réhabilite régulièrement ses réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif. Ces travaux peuvent ponctuellement perturber l'alimentation en eau ainsi que la circulation routière.

Retrouvez en page d'accueil du site Internet toute l'actualité sur les travaux réalisés par Bayeux Intercom ou recevez-la toutes les semaines en vous abonnant au flux RSS.





Je fais construire, quelles démarches dois-je effectuer ?

Lorsque vous faites construire, vous devez réaliser des démarches relatives à **l'eau potable, à l'assainissement et aux eaux pluviales.**

Les deux premières questions à se poser :

- **Le réseau d'assainissement dessert-il ma parcelle ?**

Si oui, il faudra vous brancher au réseau d'assainissement collectif.
Si non, il faudra doter votre habitation d'une installation d'assainissement non collectif.

- **Qui gère l'eau potable sur ma commune ?** Est-ce Bayeux Intercom ou un autre syndicat d'eau ?

En cas de doute, vous pouvez nous contacter au 02 31 51 63 04 ou vous connecter sur notre site Internet.

Si votre parcelle est desservie par l'assainissement collectif : remplissez et envoyez-nous le formulaire AEP-AC-01 en cochant la case « branchement au réseau des eaux usées ou demande de déversement ordinaire ». Ne cochez la case « branchement au réseau public d'alimentation en eau potable » que si Bayeux Intercom gère l'eau potable sur votre commune.

Si votre parcelle n'est pas desservie par l'assainissement collectif : remplissez et envoyez-nous le formulaire ANC-03, accompagné des pièces nécessaires. Un certificat vous sera alors délivré ; **il s'agit d'une pièce obligatoire** qu'il faudra joindre lors du dépôt de votre permis de construire.

Si Bayeux Intercom gère l'eau potable sur votre commune, remplissez et envoyez-nous également le formulaire AEP-AC-01 , en ne cochant que la case « branchement au réseau public d'alimentation en eau potable ».

Les formulaires sont téléchargeables sur notre site Internet ou peuvent être retirés à l'accueil de Bayeux Intercom.



Prenez contact auprès de votre mairie en ce qui concerne la gestion des eaux pluviales.

Pensez-y :

- **Certaines démarches peuvent nécessiter un délai d'un mois.**
- **Des coûts financiers peuvent être induits par votre projet de raccordement. Pour éviter les mauvaises surprises, n'hésitez pas à nous contacter ou à vous connecter sur notre site Internet.**



3 conseils pour l'eau :

1. Traquez les fuites : pour détecter une fuite non apparente, relevez votre compteur le soir puis, après une nuit sans consommer d'eau, vérifiez le lendemain matin si les chiffres n'ont pas changé.

Une chasse d'eau qui fuit, c'est jusqu'à 200 m³ d'eau gaspillés par an, soit environ 800€ pour un foyer.

2. Protégez votre compteur avant l'arrivée des grands froids : isolez votre compteur et vos canalisations du gel en les calfeutrant à l'aide de polystyrène ou de gaine isolante. Pensez à le surveiller régulièrement.

3. Ne déversez pas de produits toxiques (huiles de vidange, huiles de friture, peintures, solvants, médicaments,…) dans vos toilettes et éviers ; portez-les en déchetterie. **N'y jetez pas d'objets** (couches, lingettes, protections hygiéniques, piles,…). Vous éviterez ainsi des dysfonctionnements sur vos équipements. De plus, ces éléments portent atteinte à l'environnement et altèrent l'écoulement dans les canalisations et le bon fonctionnement des stations d'épuration, ce qui coûte plus cher à la collectivité.



L'école numérique

L'école numérique : Entretien réalisé avec Madame BEAUFILS, directrice de l'école de Saint-Vigor-le-Grand



Quelles sont les apports pédagogiques de la classe numérique ?

«Le vidéoprojecteur interactif permet avant tout de multiplier et d'enrichir les supports pédagogiques au quotidien : documents non textuels, manuels numériques, vidéos, logiciels pédagogiques, et cela dans de nombreux domaines.

Ces nombreux supports permettent d'animer davantage les phases de découverte et d'apprentissage, l'interactivité aide l'enseignant et les élèves dans leur démarche respective.

La grande taille du support, sur lequel il est possible d'agir, permet à toute la classe de travailler en même temps, dans un même élan collectif, sur une question donnée.

L'ordinateur portable est un très bon outil de travail individuel (ou en binôme) pour la recherche, la communication mais aussi pour l'expression écrite. L'enseignant peut accéder à tous les ordinateurs et suivre la progression, le travail de chacun et intervenir sans gêner les autres élèves.»

Quels sont les changements dans la préparation de vos enseignements ?

«Au début, ça demande du temps, ce n'est pas facile puisqu'on tâtonne. Il faut se contenter de petits projets au quotidien !

Quand on est plus à l'aise (même si on ne maîtrise que peu de choses par rapport à tous les champs possibles), on se rend compte que les pistes de travail sont vraiment multiples, riches, faciles à mettre en place et finalement on gagne du temps.

Par exemple, avec le logiciel Sankore, toutes les traces écrites sont mémorisées automatiquement (plus de souci de tableau effacé), il est aisé de revenir sur un point particulier, une leçon, une correction ou tout revoir avant un bilan...

On peut ouvrir et ré-ouvrir plusieurs pages dans la journée donc plus de problème de tableau trop petit ! ! !

Un exercice envoyé sur le tableau blanc, une image scannée... ce sont des photocopies évitées. Le nouveau photocopieur qui permet de scanner et d'envoyer les images, favorise cette démarche.»

Comment les enfants perçoivent les apprentissages via le numérique ?

«Ils sont nés avec, ils vivent avec, cela leur parle», l'utilisation du numérique en classe les motive. Contrairement aux adultes qui ont besoin de leur support papier (comme moi...) pour une lecture «à plat», les élèves vont préférer lire les consignes d'un exercice sur l'écran alors qu'ils l'ont sous les yeux (dans leur manuel ou sur une feuille d'évaluation).

Les supports sont plus variés, les outils aussi, les cours sont plus attractifs avec l'interactivité du vidéoprojecteur. Les élèves disent mieux comprendre grâce à ce matériel.»

La classe numérique peut-elle se subsituter aux méthodes classiques d'enseignement ?

«Ce serait dommage que la société évolue dans ce domaine sans l'école. L'enseignement doit profiter du numérique pour gagner en efficacité dans certains domaines. En géométrie par exemple, on peut agir sur les figures, manipuler le compas ou le rapporteur, et ce, avec toute la classe en même temps ; en géographie, on peut utiliser une quantité de supports non textuels comme les photographies, les plans, les cartes, les schémas ou les vidéos qui vont faire voyager les élèves et les aider à mieux comprendre le monde, même chose pour les sciences ou l'analyse d'œuvres en arts visuels.

Comment ne pas utiliser le traitement de texte en expression écrite quand on dispose d'une classe numérique ? Les élèves peuvent écrire, corriger leurs productions, ajouter, déplacer, scinder en paragraphes sans recopier mille fois leur texte...

Mais le numérique ne doit pas se substituer à tout support, je pense à la littérature notamment. Le livre numérique se développe mais on doit garder cette grande richesse qu'est le livre papier.





Les pistes à exploiter sont nombreuses et très enrichissantes. C'est important de savoir abandonner ce qui ne fonctionne pas et de s'ouvrir à de nouvelles méthodes.»

Peut-on parler d'un effet favorable sur les résultats scolaires avec la classe numérique ?

«Assurément ! Si on enrichit les situations d'apprentissage, si on multiplie les approches, les élèves sont plus intéressés, plus attentifs et progressent.

Les cours sont plus animés, plus variés, plus riches et la participation des élèves est tout de suite plus importante. C'est une aide précieuse pour capter l'attention de tous.

Grâce au projecteur interactif, il est plus facile d'accompagner les élèves en difficulté, d'être plus concret dans nos explications. Ce matériel répond aussi à nos attentes pendant l'aide personnalisée, les élèves travaillent en s'amusant, la fatigabilité est moindre...

Les ordinateurs portables, en nombre suffisant, permettent aussi aux élèves, qui les utilisent fréquemment, de progresser dans l'utilisation du traitement de texte, dans la recherche et la communication, d'acquérir les compétences du brevet informatique et internet (B2i).»



Qu'est-ce que le Brevet informatique et internet ?

Depuis 2001, le ministère de l'Éducation nationale dispense le Brevet informatique et internet (B2i). L'objectif de ce brevet est d'attester le niveau acquis par les élèves dans la maîtrise des outils multimédias et de l'internet.

La maîtrise des technologies de l'information et de la communication permettent à l'élève :

- d'en faire une utilisation raisonnée
- de percevoir les possibilités et les limites des traitements informatisés
- de faire preuve d'esprit critique face aux résultats de ces traitements
- d'identifier les contraintes juridiques et sociales dans lesquelles s'inscrivent leurs utilisations

Quelles compétences sont testées ?

Le brevet évalue les compétences des élèves dans plusieurs domaines :

- s'approprier un environnement informatique de travail
- adopter une attitude responsable
- créer, produire, traiter et exploiter des données
- s'informer, se documenter
- communiquer, échanger

La rentrée scolaire

Cette rentrée voit le début de la concertation avec les parents, enseignants et associations en vue d'aménager la nouvelle réglementation liée aux rythmes scolaires pour cette rentrée 2014.
Rentrée 2013 : un bilan satisfaisant
Effectif total : 2168 élèves
Évolution effectif : 28 élèves supplémentaires par rapport à la rentrée 2012.



La carte scolaire 2013-2014

L'Education nationale a procédé à la mesure suivante :

Une fermeture :
• Regroupement pédagogique dispersé Esquay-sur-Seulles, Le Manoir, Vaux-sur-Seulles, Vienne-en-Bessin : retrait d'un emploi
Une ouverture :
• Ecole de Saint-Vigor-Le-Grand : ouverture de la huitième classe.

Les effectifs des écoles publiques gérées par Bayeux Intercom

Ecoles Publiques :
Argouges maternelle : 91 enfants
Argouges élémentaire : 178 enfants
Alain Chartier : 90 enfants
Louise Laurent maternelle : 97 enfants
Louise Laurent élémentaire : 105 enfants
Bellevue : 162 enfants
Létot-la-Poterie : 252 enfants
Reine Mathilde : 198 enfants
Longues-sur-Mer : 87 enfants
Saint-Vigor-Le-Grand : 196 enfants
Sommervieu : 124 enfants
Subles : 133 enfants
Port-en-Bessin-Huppain : 204 enfants
Regroupement pédagogique :
Nonant, Chouain : 85 enfants
Juaye-Mondaye, Ellon, Condé-sur-Seulles : 75 enfants
Esquay-sur-Seulles, Vienne-en-Bessin, Vaux-sur-Seulles, Le Manoir : 91 enfants

Tarifs périscolaires journaliers 2013/2014

- Garderie matin ou soir : 1,45 € (avec goûter gratuit le soir)
- Garderie matin et soir : 2,45 € (avec goûter gratuit le soir)
- Étude surveillée : 1,72 €
- Repas du midi : 1,12 € à 3,89 € suivant le quotient familial

Renseignements au service enseignement : 02.31.51.64.58

Le calendrier de l'année scolaire

Rentrée des enseignants
Lundi 2 septembre 2013
Rentrée scolaire des élèves
Mardi 3 septembre 2013

Automne 2013
Du vendredi 19 octobre 2013 après la classe au lundi 4 novembre 2013 au matin

Noël 2013
Du vendredi 20 décembre 2013 après la classe au lundi 6 janvier 2014 au matin

Hiver 2014
Du vendredi 28 février 2014 après la classe au lundi 17 mars 2014 au matin

Printemps 2014
Du vendredi 25 avril 2014 après la classe au lundi 12 mai 2014 au matin

Vacances d'été 2014
Vendredi 4 juillet 2014 après la classe

Pratique : le prélèvement automatique

Tant pour le restaurant scolaire que pour les autres accueils périscolaires, les parents ont la possibilité de régler leur facture par prélèvement automatique.

Marchés publics

Tout savoir sur les marchés publics: la publication, les groupements de commandes, la dématérialisation.



Publication des marchés publics

Les marchés publics sont, au sens des textes, des contrats administratifs conclus à titre onéreux entre une administration (mairie, communauté de communes...) et un opérateur économique (en général une entreprise).

Ces contrats ont pour objet de répondre à des besoins que l'administration définit préalablement, lui permettant d'exécuter ses missions de service public.

Le mode de passation de ces contrats a pour but d'assurer l'efficacité et la bonne utilisation de nos impôts, ainsi que la liberté d'accès à la commande publique pour toutes les entreprises, leur égalité de traitement et la transparence des procédures.

À partir de 15 000 € HT, la communauté de communes doit publier des appels d'offres et des supports de publicité accessibles à tous qui varient en fonction des montants de marchés.

- **Sur le site internet de la communauté de communes :** http://www.bayeux-intercom.fr/
- **Sur le site achat public :** http://www.achatpublic.com
- **Sur le site du BOAMP :** https://www.boamp.fr/
- **Sur le site du JOUE :** http://www.journal-officiel.gouv.fr/opoce.html
- **Sur les journaux d'annonces légales** (Ouest France....)

Les groupements de commandes dans le cadre des marchés publics

Les groupements de commandes permettent de mutualiser les achats entre différentes collectivités afin de constituer un levier efficace pour réduire leurs coûts.

Bayeux Intercom initie plusieurs groupements de commandes par an. Les communes et syndicats de notre territoire sont contactés afin de se joindre à nous, car l'union fait la force, notamment dans l'optique d'économies financières.

Trois groupements de commandes en cours :

- Groupement de commandes audit d'assurance.
- Groupement de commandes pour la fourniture et livraison de produits alimentaires.
- Groupement de commandes relatif à la fourniture et la livraison de papier, de consommables informatiques, de matériels bureautiques scolaires et administratifs.

Dématérialisation des délibérations de Bayeux Intercom

Bayeux Intercom est un des premiers établissements publics du Calvados, à avoir mis en place la dématérialisation (transmission des données par voie informatique au lieu des supports papier).

La Communauté de communes met à la disposition de ses administrés, sur son site internet, l'accès aux délibérations votées par le conseil communautaire.

Bayeux Intercom : www.bayeux-intercom.fr

Bilan de la saison

Après un premier semestre en demi-teinte, le bel été a vu la fréquentation touristique dans notre région retrouver un niveau plus conforme à la norme. Un constat rassurant, à quelques mois du 70ème anniversaire du Débarquement, pour François de BOURGOING, Président de la commission tourisme de Bayeux Intercom et pour Loïc JAMIN, Président de l'office de tourisme de Bayeux Intercom.


Feu d'artifice de la Tour Vauban

ANIMATIONS ESTIVALES : LE TRIPTYQUE GAGNANT DE L'OFFICE DE TOURISME ATTIRE PLUS DE 55 000 SPECTATEURS.

Feux d'artifice de la Tour Vauban, la valeur sûre - Port-en-Bessin-Huppain

Depuis 2007, la Tour Vauban s'illumine chaque vendredi de l'été, pour le plus grand plaisir des vacanciers et des locaux. Cette année, avec six feux organisés, ce sont plus de 30 000 spectateurs qui se sont massés sur les quais du petit port de pêche. Une jolie manière de ponctuer la semaine des touristes et d'animer le littoral.

Rendez-vous à la Cathédrale, la fin du voyage - Bayeux

Dernière saison teintée de succès pour Jeanine et son livre de souvenirs ! Près de 19 000 spectateurs sont venus admirer pour la dernière fois l'histoire en images de Bayeux et du Bessin. Un succès dû notamment au bouche-à-oreille favorable, aux nouveautés apportées et à une superbe météo. La mise en lumière de la Cathédrale constitue également un attrait manifeste, créant une déambulation certaine autour de l'édifice religieux. Avec 21 soirées illuminées, la ville centre s'est animée tout l'été.


Rendez-vous à la cathédrale

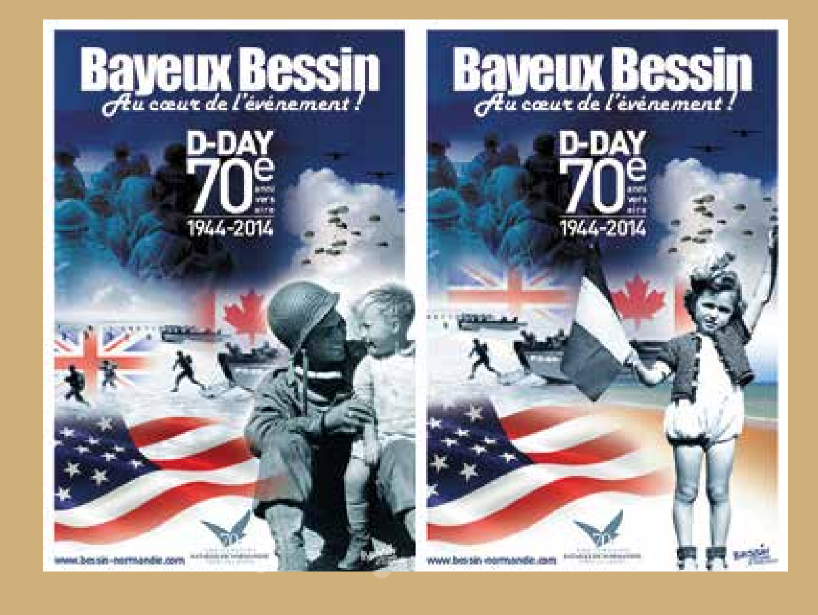
Éclats d'Aure, le succès prometteur — Juaye-Mondaye

Après un premier essai réussi en 2012 (Les Danses de l'Eau), l'office de tourisme de Bayeux Intercom a choisi d'animer de nouveau l'arrière-pays et plus particulièrement l'abbaye de Juaye-Mondaye, écrin idéal pour un spectacle de clôture de saison estivale. Près de 6 000 spectateurs ont répondu à l'invitation. Le succès de cette première édition des «Éclats d'Aure», l'organisation fluide et les premiers échos positifs donnent à l'office de tourisme l'envie de poursuivre le développement sur ce site.


Juaye-Mondaye - Éclats d'Aure

Clin d'œil

La commission Pôle touristique du Bessin a édité deux affiches officielles en vue du 70ème anniversaire du Débarquement.




Juaye-Mondaye - Eclats d'Aure



Compte à rebours J-300



OT Port-en-Bessin

En bref

Le bureau portais de l'office de tourisme intercommunal a rouvert mi-juillet. Intégralement rénové par Bayeux Intercom, il offre un niveau d'accueil de grande qualité aux très nombreux visiteurs de la cité portaise.

Les plaisanciers en escale quant à eux peuvent désormais profiter de services dédiés (pontons d'accueil, sanitaires...) qui font de Port-en-Bessin-Huppain une nouvelle destination de Plaisance.

Lancée en juin dernier, la véloroute Plages du Débarquement – Mont-Saint-Michel a vu s'élancer ses premiers cyclotouristes. De nombreuses agences de voyage spécialisées sont également intéressées par ce nouveau produit touristique.

La communauté de communes et l'office de tourisme de Bayeux Intercom lancent un projet sur l'amélioration de l'accueil des visiteurs sur le site de la Batterie de Longues-sur-Mer.

Réflexion en cours également sur la refonte du réseau intercommunal de boucles de randonnée pédestre.

Initié par la commission Pôle touristique du Bessin, l'itinéraire équestre « La chevauchée de Guillaume » est en cours de finalisation. Dans sa partie emblématique, il part de Gefosse-Fontenay pour arriver à Ryes.


OT Port-en-Bessin - Espace Plaisanciers

La charte intercommunale

Les élus de Bayeux Intercom, en partenariat avec le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) du Bessin et avec le soutien du bureau d'études Planis, se sont dotés d'un véritable outil d'aménagement et de développement : **la charte de territoire de Bayeux Intercom**.



Une telle charte est l'expression d'un projet commun et partagé ; elle traduit la vision et l'identité du territoire, de son évolution souhaitée et des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir, dans différents domaines tels que le logement, le développement économique, social et culturel, les équipements, les transports, le cadre de vie.
Il s'agit en quelque sorte de la feuille de route de Bayeux Intercom pour les années à venir. Elle est constituée d'un diagnostic, d'un projet de territoire (enjeux, ambitions, orientations) et d'une «boite à outils».

Cette charte de territoire est issue d'une réflexion collective, constructive et participative.

Bayeux Intercom, à la fois tournée vers la ville, la campagne et la mer est riche de 34 communes possédant chacune une identité remarquable. Et près de 60 représentants des communes adhérentes ont participé à des temps d'échange. L'objectif était de recueillir leurs points de vue et d'engager la discussion sur le développement souhaité, sur la base d'éléments de diagnostic et d'enjeux préalablement mis en relief et travaillés par le bureau d'études et les membres du comité de pilotage (élus et techniciens).

Ces groupes de réflexion ont été indispensables pour éviter les erreurs d'interprétation de chiffres, désamorcer des idées-reçues, faire connaitre certaines problématiques locales et surtout pour donner la parole à ceux qui «pratiquent» le territoire et qui le représentent.
Bayeux Intercom ne possède pas la compétence Urbanisme qui reste du ressort des communes, lesquelles sont dotées d'un document d'urbanisme (POS, PLU…). L'autre objectif de cette charte était de fournir aux élus communaux une boîte à outils (fiches pratiques, idées de projet…) pour leur permettre d'aménager au mieux le territoire communal, en tenant compte des particularités et des décisions des communes voisines.
Le challenge principal de la démarche était de se fédérer autour d'un projet partagé et de construire, avec cohérence, une stratégie ignorant les limites communales. La quasi-totalité des communes y a activement participé. Un bon début.



Téléchargez le document complet (détails de la méthodologie, diagnostic, enjeux, orientations pour le territoire, boîte à outils) sur le site de Bayeux Intercom, rubrique « La communauté de communes ».
ou aller sur : http://www.bayeux-intercom.fr/la-communaute-de-communes/la-charte-de-territoire/



Les pôles principaux

Pôle principal
Agglomération de Bayeux
Bayeux, Saint-Vigor-le-Grand, Saint-Martin-des-Entrées, Monceaux-en-Bessin, Saint-Loup-Hors, Vaucelles

Pôle intermédiaire
Port-en-Bessin-Huppain

Les pôles relais

Pôles de proximité
Présence d'écoles et de commerce de proximité

Pôles d'appui
Présence d'écoles et d'équipements

Zones urbanisées

Axes de circulation principaux



évelopper une politique de pôles

Port-en-Bessin-Huppain
Longues-sur-Mer
Arromanches
Ryes
Agglomération de Bayeux
Sommervieu
Esquay-sur-Seulles et Vienne-en-Bessin
Subles
Nonant
Ellon
RN13
D572
Juaye-Mondaye
Tilly-sur-Seulles
0
7 km
N

À l'échelle de Bayeux Intercom, une politique de pôles est essentielle pour coordonner les orientations économiques, d'habitat et de services mais aussi pour développer des projets complémentaires et non concurrents.

BAYEUX INTERCOM
INFOS PRATIQUES

BAYEUX INTERCOM

siege@bayeux-intercom.fr - 02 31 51 63 00
4 Place Gauquelin Despallières CS62070 - 14406 Bayeux Cedex

Accueil Public :
ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 17h30

Services techniques :
Secrétariat : 02 31 51 63 04
- Assainissement collectif : 02 31 51 63 04
  Astreinte* : 06 07 14 92 61
- Eau potable : 02 31 51 63 04
  Astreinte* : 06 18 05 06 25
- Assainissement non collectif : 02 31 51 36 41

Service facturation Eau et assainissement :
02 31 51 36 42
ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 17h30

* En cas d'urgence (7j/7 en dehors des horaires d'ouverture des bureaux). NB : les services techniques ne sont habilités à intervenir que sur le domaine public.

Service développement économique :
02 31 51 64 59
ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30

Taxe de séjour :
02 31 51 65 30
ouvert lundi mardi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h00

Service enseignement :
02 31 51 64 57
ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 17h30

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

info@bayeux-tourism.com

Bayeux
Pont-Saint-Jean - 14400 BAYEUX
02 31 51 28 28
- JANVIER, FÉVRIER, MARS, NOVEMBRE, DÉCEMBRE :
  9h30 - 12h30 / 14h00 - 17h30
  (du lundi au samedi)
  10h00 - 13h00 / 14h00 - 17h30
  (dimanches - fériés)
- AVRIL, MAI, JUIN, SEPTEMBRE, OCTOBRE :
  9h30 - 12h30 / 14h00 - 18h00
  (du lundi au samedi)
  10h00 - 13h00 / 14h00 - 18h00
  (dimanches - fériés)
- JUILLET, AOUT :
  9h00 - 19h00
  (du lundi au samedi)
  9h00 - 13h00 / 14h00 - 18h00
  (dimanches - fériés)

Longues-sur-Mer
Site de la Batterie
14400 Longues-sur-Mer - 02 31 21 46 87
- AVRIL À OCTOBRE :
  10h00 - 13h00 / 14h00 - 18h00
  (tous les jours)
- FERMÉ DE NOVEMBRE À MARS

Port-en-Bessin-Huppain
Quai Baron Gérard
14520 Port-en-Bessin-Huppain
02 31 22 45 80
- NOVEMBRE À MARS :
  10h00 - 13h00 / 14h00 - 17h00
  (du vendredi au dimanche)
- AVRIL, MAI, JUIN, SEPTEMBRE, OCTOBRE :
  10h00 - 13h00 / 14h00 - 18h00
  (tous les jours)
- JUILLET, AOÛT :
  10h00 - 13h00 / 14h00 - 18h45
  (tous les jours)

MISSION LOCALE DU BESSIN

contactbessin@mlbessinvirois.fr



4 boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux
02 31 92 60 55
ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30



